



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de la
défense civile

pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 23 mars 2019 -
19h30

POINT DE SITUATION N°10 *aux maires des communes littorales*

Vous trouverez ci-après les éléments du communiqué de presse de ce jour du Préfet Maritime :

« Les opérations de lutte anti-pollution en mer dans le golfe de Gascogne se sont poursuivies aujourd'hui par météo clémente.

Les BSAA Argonaute, les remorqueurs espagnols Alonso de Chaves et Maria de Maetzu, le Ria de Vigo, le VN Partisan et le TSM Kermor ont travaillé efficacement à la verticale de l'épave, où les remontées de foudr lourd sont constatées continues mais diffuses.*

Les BSAA VN Sapeur et le BSAM Rhône ont été engagés sur la pollution initiale émise par le Grande America à la date de son naufrage. Cette zone de pollution initiale se subdivise en petites zones repérées par les survols du jour et sur lesquelles les bâtiments de lutte antipollution se sont concentrés.*

Le navire anti-pollution Maria de Maetzu sera relevé par le navire anti-pollution Luz de Mar dimanche 24 mars 2019.

Grâce aux vols d'observations aériennes effectués hier, la barge TSM Dora, affrétée par l'armateur, a pu localiser et remorquer un conteneur de matière non dangereuse jusqu'au port de La Rochelle où elle est arrivée en fin de matinée.

Le vol d'observation aérienne conduit ce matin par l'avion de surveillance maritime Falcon 50 de la Marine nationale a permis la relocalisation d'un radeau de sauvetage et d'un conteneur de matière non dangereuse. Le Maxiplot, affrété par l'armateur, a récupéré le radeau de sauvetage tandis que l'Union Lynx remorque le conteneur de matière non dangereuse vers le port de La Rochelle.

Une dégradation de l'état de la mer est attendue pour la journée de dimanche.»

Les conteneurs remorqués à ce jour jusqu'au Grand Port Maritime de La Rochelle contiennent des produits alimentaires.

Par ailleurs, une alerte a été déclenchée concernant la possible présence de galettes d'hydrocarbure à proximité du phare de la Coubre, situé sur la commune de la Tremblade. Après une levée de doute effectuée par les forces de l'ordre et le Service départemental d'incendie et de secours, il s'agit d'une fausse alerte.

Pour rappel, en cas de découverte de débris et de conteneurs, il vous appartient de :

- ne pas manipuler les matières ;
- interdire l'accès en installant un périmètre de sécurité ;
- prévenir les services de la préfecture par mail (pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr) ou par téléphone (au 05.46.27.43.71 - ligne dédiée aux collectivités ou au 05.46.27.43.00 - standard de la préfecture hors heures ouvrées)

Les communes qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à préciser sur la boîte fonctionnelle : pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr, d'ici lundi soir, 25 mars 2019 :

- le nom de l' élu référent, en charge du suivi du dispositif ainsi que ses coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail)
- la complétude des opérations de constatation d'un état initial du littoral, à titre de mesure conservatoire
- le degré d'achèvement des opérations de nettoyage et d'enlèvement des macro-déchets du littoral.

Remontées d'alerte des maires : RAS